



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Manche
éducation
nationale



Saint-Lô, le 14 février 2014

Objet : Actualisation des autorisations des structures d'accueil avec nuitée

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis les renseignements nécessaires à l'inscription de votre centre au répertoire des structures d'accueil recevant des élèves du département de la Manche.

En réponse à ce courrier, j'ai l'honneur de vous informer que le centre LE CENTRE PERMANENT LA PORTE -DES -ILES est toujours autorisé à recevoir des classes en sorties scolaires avec nuitées.

J'accorde mon autorisation pour que cette structure d'accueil puisse recevoir :

- **140 élèves (-6ans)**

ou

- **175 élèves (+6ans)**

(200 personnes maximum élèves + accompagnateurs)

Rappel : Il est interdit de coucher les élèves de moins de 6 ans dans les lits à étages.

Le centre bénéficie d'un numéro d'enregistrement : 507802

J'attire votre attention sur le fait que les intervenants extérieurs assurant des activités d'enseignement d'éducation physique et sportive dans les structures d'accueil doivent être agréés par le directeur académique des services départementaux de l'Education nationale de la Manche.

Par ailleurs, vous voudrez bien noter que l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription effectuera, au cours de l'année 2014, une visite de votre structure d'accueil afin de s'assurer de l'adaptation des locaux et des installations à la mise en œuvre d'activités pédagogiques. Il prendra, au préalable, contact avec vous afin de convenir d'une date.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur académique des services
de l'Education nationale de la Manche

Jean LHUISSIER

LE CENTRE PERMANENT LA PORTE -DES -ILES
106, rue Sainte-Anne
50380 SAINT-PAIR-SUR-MER

Copie transmise pour information à :

Monsieur l'inspecteur de l'Education nationale
de la circonscription de GRANVILLE

Division de l'Organisation
Scolaire et de la Scolarité
DOSS4

Dossier suivi par
Gérard MENARD

Téléphone
02 33 06 92 14

Fax
02 33 57 97 08

courriel:
dsden50-dossadjt
@ac-caen.fr

12 rue de la chancellerie
BP 442
50002 Saint-Lô Cedex

<http://www.ac-caen.fr/ia50/>